Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 029-212900559-20260302-DCM_2026_12-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2026 Délibération n° 2026-12

Nombre de conseillers en exercice : 23

L'an **deux mille vingt-six**, le **vingt-six février** à **dix-huit heures et 1 minute,** le Conseil Municipal de LE FOLGOËT, dûment convoqué le **treize février**, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Pascal KERBOUL, Maire.

Présents

Pascal KERBOUL, Odette CASTEL, Michel LE GALL, Céline GOUEZ, Gérard MAREC, Cécile GOUEZ, Jacques CARRIO, Nathalie FLOC'H, Jean-Noël LE MENN, Patrick ROUDAUT, Marie LE DU, Xavier LANSONNEUR, Xavier PENNORS, Caroline THOMAS, Yannick GUILLERM, Fabienne LEPOITTEVIN, Florian BUZARE, Olivier BERTHELOT, Rénato BISSON

Présents	**19**
Votants	**23**
Pour	**20**
Contre	**3**
Abstentions	

Absents excusés : 4

Emmanuelle LE ROUX, Stéphane LE ROUX, Emilie LE JEUNE et Gwenaëlle LE HIR donnent respectivement procuration à Odette CASTEL, Jean-Noël LE MENN, Cécile GOUEZ et Olivier BERTHELOT.

Secrétaire de séance

Patrick ROUDAUT

Budget Clos des Coquelicots 2026

Madame Odette CASTEL, Adjointe au maire en charge des Finances, présente au Conseil Municipal le projet de budget 2025 du lotissement communal « Clos des Coquelicots » proposé par le Bureau Municipal et la Commission des Finances réunis le 13 mars dernier, qui peut être synthétisé de la façon suivante :

Section d'exploitation : équilibre à 714 354,76 €

Section d'investissement : équilibre à 439 195,57 €

Section d'Exploitation			
Chapitre	**Libellé**	**Dépenses**	**Recettes**
002	Résultat d'exploitation reporté		456 860,94 €
011	Charges à caractère général		
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	423 989,55 €	211 994,77 €
65	Charges diverses de gestion courante	290 365,21 €	
66	Charges financières		
70	Produits des services, domaine		45 494,05 €
75	Produits financiers		5,00 €
Total Exploitation		**714 354,76 €**	**714 354,76 €**

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 029-212900559-20260302-DCM_2026_12-DE

Section d'Investissement			
Chapitre	**Libellé**	**Dépenses**	**Recettes**
001	Solde d'exécution		15 206,02 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	211 994,77 €	423 989,55 €
16	Emprunts et dettes assimilées	227 200,80 €	
Total Investissement		**439 195,57 €**	**439 195,57 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE le budget primitif 2026 du lotissement communal « Clos des Coquelicots » tel que présenté ci-avant.

Pour extrait conforme au registre
Le FOLGOËT, le 02 mars 2026

Le secrétaire de séance, Patrick ROUDAUT	Le Maire, Pascal KERBOUL
	MAIRIE DE LE FOLGOET 29 (Finistère)

Le Maire de LE FOLGOËT informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de RENNES– 3 Contour Motte 35000 RENNES - dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.